

---

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 20 novembre 2018

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 20 novembre 2018

# RAPPORT

FAIT

AU NOM DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE <sup>(1)</sup> CHARGÉE DE PROPOSER UN TEXTE SUR  
LES DISPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION DU PROJET DE LOI *relatif* au **projet de  
loi de finances rectificative pour 2018**,

PAR M. JOËL GIRAUD,  
Rapporteur général,  
Député.

PAR M. ALBÉRIC DE MONTGOLFIER,  
Rapporteur général,  
Sénateur.

---

(1) *Cette commission est composée de : M. Vincent Éblé, sénateur, président ; M. Éric Woerth, député, vice-président ; M. Albéric de Montgolfier, sénateur, et M. Joël Giraud, député, rapporteurs.*

*Membres titulaires : Mme Bénédicte Peyrol, M. Joël Giraud, Mme Cendra Motin, MM. Daniel Labaronne, Éric Woerth, Mmes Véronique Louwagie et Sarah El Haïry, députés ; MM. Vincent Éblé, Albéric de Montgolfier, Dominique de Legge, Jérôme Bascher, Michel Canevet, Claude Raynal et Jean-Claude Requier, sénateurs.*

*Membres suppléants : Mmes Marie-Christine Verdier-Jouclas, Dominique David, M. Xavier Paluszkiwicz, Mmes Valérie Rabault, Lise Magnier et M. Charles de Courson députés ; MM. Éric Bocquet, Philippe Dallier, Bernard Delcros, Rémi Feraud, Mme Christine Lavarde, MM. Sébastien Meurant et Georges Patient, sénateurs.*

---

Voir les numéros :

*Assemblée nationale :* **1371, 1395** et T.A. **188**.

*Sénat :* **121, 129, 142** et T.A. **24** (2018-2019).



MESDAMES, MESSIEURS,

M. le Premier ministre a fait connaître à M. le Président du Sénat et à M. le Président de l'Assemblée nationale que, conformément au deuxième alinéa de l'article 45 de la Constitution, il avait décidé de provoquer la réunion d'une commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2018.

L'Assemblée nationale et le Sénat ont désigné :

– *Membres titulaires :*

• *Pour l'Assemblée nationale :*

Mme Bénédicte Peyrol, M. Joël Giraud, Mme Cendra Motin, MM. Daniel Labaronne, Éric Woerth, Mmes Véronique Louwagie et Sarah El Haïry, *députés*.

• *Pour le Sénat :*

MM. Vincent Éblé, Albéric de Montgolfier, Dominique de Legge, Jérôme Bascher, Michel Canevet, Claude Raynal, Jean-Claude Requier, *sénateurs*.

– *Membres suppléants :*

• *Pour l'Assemblée nationale :*

Mmes Marie-Christine Verdier-Jouclas, Dominique David, M. Xavier Paluszkiwicz, Mmes Valérie Rabault, Lise Magnier, M. Charles de Courson, *députés*.

• *Pour le Sénat :*

MM. Éric Bocquet, Philippe Dallier, Bernard Delcros, Rémi Féraud, Mme Christine Lavarde, MM. Sébastien Meurant et Georges Patient, *sénateurs*.

La commission mixte paritaire s'est réunie le 20 novembre 2018, au Palais du Luxembourg. Elle a désigné :

– M. Vincent Éblé en qualité de président et M. Éric Woerth en qualité de vice-président ;

– MM. Albéric de Montgolfier et Joël Giraud, en qualité de rapporteurs, respectivement pour le Sénat et pour l'Assemblée nationale.

\*

\* \*

*Le Sénat ayant rejeté en première lecture le projet de loi de finances rectificative pour 2018, tous les articles restaient en discussion. En application de l'article 45 de la Constitution, la commission mixte paritaire a donc été saisie de l'ensemble du projet de loi.*

\*

\* \*

### Discussion générale

**M. Vincent Éblé, sénateur, président.** – Le projet de loi initial comportait neuf articles. Le texte transmis au Sénat en comportait autant.

Notre assemblée n'ayant adopté ni l'article d'équilibre ni, par conséquent, la première partie du projet de loi de finances rectificative pour 2018, l'ensemble du texte a été considéré comme rejeté. En conséquence, les neuf articles du projet de loi restent en discussion.

**M. Éric Woerth, député, vice-président.** – L'écart entre nos deux assemblées me semble cette fois assez important.

**M. Albéric de Montgolfier, sénateur, rapporteur pour le Sénat.** – Hier soir, l'examen de ce texte a été assez bref au Sénat : il a été interrompu par le rejet de l'article d'équilibre. En tant que rapporteur général de notre commission des finances, j'avais plutôt préconisé l'abstention.

Ce texte contient de réels motifs de satisfaction. Il revient à la vocation initiale d'un projet de loi de finances rectificative : procéder à des ajustements principalement budgétaires, tout en évitant le traditionnel décret d'avances de fin d'année. M. le président de la commission et moi-même nous étions suffisamment plaints des conditions d'examen des précédents collectifs budgétaires, qui étaient trop souvent la voiture-balai de toutes les mesures fiscales que les ministères voulaient passer. Une année, nous avons ainsi dû réformer la fiscalité du tabac au travers d'un amendement gouvernemental long de plusieurs pages et déposé quelques minutes avant son examen !

Cette fois, le Gouvernement a tenu l'engagement qu'il avait pris : ne faire figurer dans ce texte que les ajustements budgétaires et autres dispositions nécessaires pour la fin de l'année.

Autre motif de satisfaction, un réel effort a été fait pour rendre les comptes plus sincères. Il est tout d'abord, moins fait recours à la réserve. Ensuite, on constate moins de sous-budgétisations qu'auparavant.

Pour autant, nous ne pouvions approuver ce texte. Du point de vue macroéconomique, le scénario retenu par le Gouvernement reste inchangé, alors que celui-ci aurait pu constater que la reprise est plus faible qu'escompté. L'objectif de déficit est certes tenu, mais il était extrêmement modeste. Ce projet de loi de finances rectificative s'inscrit dans le droit fil de la loi de finances pour 2018, que nous avons rejetée ; le déficit reste donc très élevé, supérieur de 12,3 milliards d'euros à sa valeur en 2017. L'amélioration de 1,3 milliard d'euros du solde budgétaire s'explique uniquement par la vente de 2,35 % du capital de Safran. C'est insuffisant !

Certaines réserves peuvent par ailleurs être émises. Concernant la défense, même si les crédits ont ensuite été dégelés, on abandonne le principe de la solidarité interministérielle pour le financement des opérations extérieures.

Quant à la fiscalité énergétique, dès le mois de juillet, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) avait considéré que la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) produisait plus de ressources que n'en nécessitait le compte d'affectation spéciale (CAS) « Transition énergétique ». L'affectation de cet excédent au budget général n'a rien de contestable d'un point de vue budgétaire, mais le Gouvernement aurait sans doute pu, d'un point de vue politique, affecter plus de moyens à la transition énergétique à un moment où les prix de l'énergie montaient et où la fiscalité énergétique devenait un sujet important. Cela aurait pu s'effectuer par le biais de l'Agence nationale de l'habitat ou par un renforcement du crédit d'impôt pour la transition énergétique.

Toutes ces raisons nous ont conduits à préconiser l'abstention sur ce projet de loi de finances rectificative. Néanmoins, les forces politiques opposées à ce texte étant plus importantes que ses partisans, il a été rejeté.

Au vu du nombre d'articles restant en discussion, je doute que cette commission mixte paritaire puisse être conclusive.

**M. Joël Giraud, député, rapporteur pour l'Assemblée nationale.** – Notre réunion sera sans doute relativement brève. Vous aviez déclaré, monsieur de Montgolfier, avoir de ce texte une interprétation générale positive. Vous n'aviez, à lire vos propos, pas de raison d'être en désaccord avec ce projet de loi de finances rectificative.

De fait, ce collectif budgétaire respecte ce que nous avons toujours voulu : il porte sur les seuls ajustements budgétaires nécessaires. On ne peut que saluer cette volonté du Gouvernement de bien séparer le domaine du projet de loi de finances et celui du projet de loi de finances rectificative. Il aurait pu publier un décret d'avances : il n'y aurait alors pas eu de débat dans les assemblées. D'aucuns s'en seraient sans doute plaints !

Je prends acte de la position du Sénat.

Sur l'article 2 et la réaffectation de 600 millions d'euros du CAS « Transition énergétique », nous savons tous qu'il s'agit d'une mesure technique et normée. Il n'était pas forcément utile de la présenter dans la presse comme un prélèvement sur la transition énergétique susceptible d'affecter le devenir de celle-ci. Je n'ai pas compris qu'on tienne de tels propos sur un article aussi technique. Peut-être la presse les a-t-elle mal interprétés.

**M. Albéric de Montgolfier, sénateur, rapporteur pour le Sénat.** – En effet, abonder à nouveau le CAS « Transition énergétique », comme tendaient à le faire certains amendements, auxquels notre commission était défavorable, n'aurait eu aucun sens. Cette trésorerie n'aurait pas été consommée ! Cela dit, c'est un choix politique d'en faire plus ou moins pour la transition énergétique. Du point de vue budgétaire, en revanche, il n'y a rien à dire.

*La commission mixte paritaire constate qu'elle ne peut parvenir à l'adoption d'un texte commun sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2018.*

TABLEAU COMPARATIF

—

**PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2018**

ARTICLE LIMINAIRE.....	8
ARTICLE 1 <sup>ER</sup> .....	8
ARTICLE 2 .....	8
ARTICLE 3 .....	9
ARTICLE 4 .....	9
ARTICLE 5 .....	12
ARTICLE 6 .....	12
ARTICLE 7 .....	12
ARTICLE 8 .....	13

**Texte de l'Assemblée nationale en première lecture**

**Texte du Sénat en première lecture**

**Projet de loi de finances rectificative pour 2018**

**Projet de loi de finances rectificative pour 2018**

**Article liminaire**

La prévision de solde structurel et de solde effectif de l'ensemble des administrations publiques pour 2018 s'établit comme suit :

*(En points de produit intérieur brut)*

	<b>Prévision 2018</b>
Solde structurel (1) .....	-2,2
Solde conjoncturel (2).....	-0,1
Mesures exceptionnelles et temporaires (3).....	-0,2
Solde effectif (1 + 2 + 3) .....	-2,6 *

\* L'écart entre le solde effectif et la somme de ses composantes s'explique par l'arrondi au dixième des différentes valeurs.

*Le Sénat n'ayant pas adopté l'article d'équilibre, et par conséquent, la première partie du projet de loi n° 121 (2018-2019) de finances rectificative pour 2018, l'ensemble du texte a été considéré comme rejeté.*

**PREMIÈRE PARTIE  
CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUILIBRE  
FINANCIER**

**TITRE I<sup>ER</sup>  
DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES  
AFFECTÉES**

**Article 1<sup>er</sup>**

Pour l'année 2018, par dérogation au premier alinéa du II de l'article 49 de la loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005 de finances pour 2006, le produit des amendes forfaitaires perçues par la voie de systèmes automatiques de contrôle et sanction est affecté au compte d'affectation spéciale « Contrôle de la circulation et du stationnement routiers » dans la limite de 439,61 millions d'euros. Le produit affecté à la première section « Contrôle automatisé » s'élève à 269,61 millions d'euros.

**Article 2**

Pour l'année 2018, par dérogation au d du 1° du I de l'article 5 de la loi n° 2015-1786 du 29 décembre 2015 de finances rectificative pour 2015, le montant de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques prévue à l'article 265 du code des douanes affecté au compte

**Texte de l'Assemblée nationale en première lecture**

**Texte du Sénat en première lecture**

d'affectation spéciale « Transition énergétique » est de 6 588 671 056 euros.

**TITRE II  
RATIFICATION DE DÉCRETS RELATIFS À LA  
RÉMUNÉRATION DE SERVICES RENDUS**

**Article 3**

Est autorisée, au delà de l'entrée en vigueur de la présente loi, la perception des rémunérations de services instituées par le décret n° 2018-80 du 8 février 2018 relatif à la rémunération de services rendus par le service à compétence nationale dénommé « Agence France Trésor » et à l'attribution de produits à la direction générale du Trésor.

**TITRE III  
DISPOSITIONS RELATIVES À L'ÉQUILIBRE DES  
RESSOURCES ET DES CHARGES**

**Article 4**

I. – Pour 2018, l'ajustement des ressources tel qu'il résulte des évaluations révisées figurant à l'état A annexé à la présente loi et la variation des charges du budget de l'État sont fixés aux montants suivants :

*(En millions d'euros \*)*

	Ressources	Charges	Soldes
<b>Budget général</b>			
Recettes fiscales brutes / dépenses brutes .....	11 371	4 728	
À déduire : <i>Remboursements et dégrèvements</i> .....	4 648	4 648	
Recettes fiscales nettes / dépenses nettes.....	6 724	80	
Recettes non fiscales...	377		
Recettes totales nettes / dépenses nettes .....	7 101	80	
À déduire : <i>Prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales et de l'Union européenne</i> .....	525		
<b>Montants nets pour le budget général.....</b>	<b>6 576</b>	<b>80</b>	<b>6 496</b>
Évaluation des fonds de concours et crédits correspondants .....	250	250	

Texte de l'Assemblée nationale en première lecture

Texte du Sénat en première lecture

<b>Montants nets pour le budget général, y compris fonds de concours.....</b>	6 826	330	
<b>Budgets annexes</b>			
Contrôle et exploitation aériens.....		0	0
Publications officielles et information administrative .....		-16	16
<b>Totaux pour les budgets annexes .....</b>		<b>-16</b>	<b>16</b>
Évaluation des fonds de concours et crédits correspondants :			
Contrôle et exploitation aériens.....			
Publications officielles et information administrative .....			
<b>Totaux pour les budgets annexes, y compris fonds de concours.....</b>		<b>-16</b>	<b>16</b>
<b>Comptes spéciaux</b>			
Comptes d'affectation spéciale .....	-2 662	-501	-2 161
Comptes de concours financiers .....	809	-492	1 301
Comptes de commerce (solde) .....			
Comptes d'opérations monétaires (solde).....			
<b>Solde pour les comptes spéciaux.....</b>			<b>-861</b>
<b>Solde général .....</b>			<b>5 652</b>

\* Les montants figurant dans le présent tableau sont arrondis au million d'euros le plus proche ; il résulte de l'application de ce principe que le montant arrondi des totaux et sous-totaux peut ne pas être égal à la somme des montants arrondis entrant dans son calcul.

II. – Pour 2018 :

1° Les ressources et les charges de trésorerie qui concourent à la réalisation de l'équilibre financier sont évaluées comme suit :

(En milliards d'euros)

<b>Besoin de financement</b>	
Amortissement de la dette à moyen et long termes .....	116,6

**Texte de l'Assemblée nationale en première lecture**

<i>Dont amortissement nominal de la dette à moyen et long termes ...</i>	115,9
<i>Dont suppléments d'indexation versés à l'échéance (titres indexés).....</i>	0,7
Amortissement des autres dettes .....	-
Déficit à financer .....	80,0
Autres besoins de trésorerie .....	0,6
<b>Total.....</b>	<b>197,2</b>
<b>Ressources de financement</b>	
Émissions de dette à moyen et long termes nettes des rachats .....	195,0
Ressources affectées à la Caisse de la dette publique et consacrées au désendettement .....	1,0
Variation nette de l'encours des titres d'État à court terme .....	-10,0
Variation des dépôts des correspondants.....	4,5
Variation des disponibilités du Trésor à la Banque de France et des placements de trésorerie de l'État .....	-1,7
Autres ressources de trésorerie .....	8,4
<b>Total.....</b>	<b>197,2</b>

**Texte du Sénat en première lecture**

2° Le plafond de la variation nette, appréciée en fin d'année, de la dette négociable de l'État d'une durée supérieure à un an demeure inchangé.

III. – Pour 2018, le plafond d'autorisation des emplois rémunérés par l'État, exprimé en équivalents temps plein travaillé, est ramené au nombre de 1 949 528.

Texte de l'Assemblée nationale en première lecture

Texte du Sénat en  
première lecture

**SECONDE PARTIE**  
**MOYENS DES POLITIQUES PUBLIQUES ET**  
**DISPOSITIONS SPÉCIALES**

**TITRE I<sup>ER</sup>**  
**AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2018. –**  
**CRÉDITS DES MISSIONS**

**Article 5**

I. – Il est ouvert aux ministres pour 2018, au titre du budget général, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement supplémentaires s'élevant, respectivement, aux montants de 7 686 377 365 € et de 6 778 018 553 € conformément à la répartition par mission et programmes donnée à l'état B annexé à la présente loi.

II. – Il est annulé pour 2018, au titre du budget général, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement s'élevant, respectivement, aux montants de 1 887 059 506 € et de 2 050 161 926 € conformément à la répartition par mission et programmes donnée à l'état B annexé à la présente loi.

**Article 6**

I. – Il est ouvert aux ministres pour 2018, au titre des budgets annexes, des crédits s'élevant à 15 925 463 € conformément à la répartition par mission et programmes donnée à l'état C annexé à la présente loi.

II. – Il est annulé pour 2018, au titre des budgets annexes, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement s'élevant, respectivement, à 33 211 507 € et à 32 409 023 € conformément à la répartition par mission et programmes donnée à l'état C annexé à la présente loi.

**Article 7**

I. – Il est ouvert aux ministres pour 2018, au titre des comptes d'affectation spéciale, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement s'élevant, respectivement, à 134 267 377 € et à 131 899 164 € conformément à la répartition par mission et programmes donnée à l'état D annexé à la présente loi.

II. – Il est annulé pour 2018, au titre des comptes d'affectation spéciale, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement s'élevant, respectivement, à 594 646 167 € et à 632 884 057 € conformément à la répartition par mission et programmes donnée à l'état D annexé à la présente loi.

III. – Il est annulé pour 2018, au titre des comptes de concours financiers, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement s'élevant, respectivement, à 774 800 000 € et à 491 900 000 € conformément à la répartition par mission et programmes donnée à l'état D annexé à la présente loi.

Texte de l'Assemblée nationale en première lecture

Texte du Sénat en première lecture

**TITRE II**  
**AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2018. –**  
**PLAFONDS DES AUTORISATIONS D'EMPLOIS**

**Article 8**

Le tableau du second alinéa de l'article 62 de la loi n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018 est ainsi rédigé :

« Désignation du ministère ou du budget annexe »	Plafond exprimé en équivalents temps plein travaillé
<b>I. - Budget général</b>	<b>1 938 288</b>
Action et comptes publics.....	125 064
Agriculture et alimentation.....	30 362
Armées.....	271 253
Cohésion des territoires .....	573
Culture .....	11 084
Économie et finances.....	12 944
Éducation nationale .....	1 018 255
Enseignement supérieur, recherche et innovation .....	7 354
Europe et affaires étrangères .....	13 459
Intérieur .....	286 845
Justice .....	84 770
Outre-mer .....	5 525
Services du Premier ministre .....	11 443
Solidarités et santé.....	9 938
Sports.....	-
Transition écologique et solidaire....	40 328
Travail .....	9 091
<b>II. - Budgets annexes</b>	<b>11 240</b>
Contrôle et exploitation aériens .....	10 536
Publications officielles et information administrative	704
<b>Total général .....</b>	<b>1 949 528</b>

.....

Texte de l'Assemblée nationale en première lecture

Texte du Sénat en première lecture

**ÉTATS LÉGISLATIFS ANNEXÉS**  
**ÉTAT A**  
**(ARTICLE 4 DU PROJET DE LOI)**  
*Voies et moyens pour 2018 révisés*

**I. – BUDGET GÉNÉRAL**

*(En euros)*

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2018
	1. Recettes fiscales	
	<b>11. Impôt sur le revenu</b>	<b>727 248 000</b>
1101	Impôt sur le revenu .....	727 248 000
	<b>12. Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles</b>	<b>259 244 000</b>
1201	Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles .....	259 244 000
	<b>13. Impôt sur les sociétés</b>	<b>0</b>
		3 076 026 00
1301	Impôt sur les sociétés.....	0
	Contribution sociale sur les bénéfices des sociétés .....	
1302		-15 686 000
	<b>14. Autres impôts directs et taxes assimilées</b>	<b>1 077 921 00</b>
		<b>0</b>
	Retenues à la source sur certains bénéfices non commerciaux et de l'impôt sur le revenu .....	
1401		360 877 000
	Retenues à la source et prélèvements sur les revenus de capitaux mobiliers et le prélèvement sur les bons anonymes.....	
1402		458 125 000
	Prélèvement exceptionnel de 25 % sur les distributions de bénéfices .....	
1405		-348 000
	Impôt sur la fortune immobilière .....	
1406		-151 850 000
	Prélèvements sur les entreprises d'assurance.....	
1408		39 191 000
	Cotisation minimale de taxe professionnelle.....	
1410		1 700 000
	Cotisations perçues au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction .....	
1411		8 181 000
	Taxe de participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue .....	
1412		-1 600 000
	Taxe forfaitaire sur les métaux précieux, les bijoux, les objets d'art, de collection et d'antiquité.....	
1413		-1 223 000

Texte de l'Assemblée nationale en première lecture

Texte du Sénat en première lecture

1416	Taxe sur les surfaces commerciales.....	3 948 000
1421	Cotisation nationale de péréquation de taxe professionnelle	2 300 000
1427	Prélèvements de solidarité.....	124 000 000
1498	Cotisation foncière des entreprises (affectation temporaire à l'État en 2010).....	3 500 000
1499	Recettes diverses .....	231 120 000
	<b>15. Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques</b>	<b>309 549 000</b>
1501	Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques.....	309 549 000
	<b>16. Taxe sur la valeur ajoutée</b>	<b>0</b>
1601	Taxe sur la valeur ajoutée.....	0
	<b>17. Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes</b>	<b>2 682 033 000</b>
1701	Mutations à titre onéreux de créances, rentes, prix d'offices ..	6 035 000
1702	Mutations à titre onéreux de fonds de commerce.....	9 354 000
1703	Mutations à titre onéreux de meubles corporels.....	-29 000
1704	Mutations à titre onéreux d'immeubles et droits immobiliers.....	10 743 000
1705	Mutations à titre gratuit entre vifs (donations).....	0
1706	Mutations à titre gratuit par décès.....	0
1707	Contribution de sécurité immobilière .....	19 650 000
1711	Autres conventions et actes civils .....	-60 927 000
1713	Taxe de publicité foncière .....	41 323 000
1714	Prélèvement sur les sommes versées par les organismes d'assurances et assimilés à raison des contrats d'assurances en cas de décès .....	-48 435 000
1716	Recettes diverses et pénalités.....	39 380 000
1721	Timbre unique .....	56 680 000
1753	Autres taxes intérieures .....	-466 559 000
1754	Autres droits et recettes accessoires.....	10 101 000
1755	Amendes et confiscations .....	-5 329 000
1756	Taxe générale sur les activités polluantes.....	140 300 000
1768	Taxe spéciale sur certains véhicules routiers.....	-119 311 000
1774	Taxe spéciale sur la publicité télévisée.....	-998 000

**Texte de l'Assemblée nationale en première lecture**

**Texte du Sénat en première lecture**

1776	Redevances sanitaires d'abattage et de découpage.....	-2 294 000
1777	Taxe sur certaines dépenses de publicité.....	344 000
1780	Taxe de l'aviation civile .....	100 000
1782	Taxes sur les stations et liaisons radioélectriques privées .....	-1 380 000
1785	Produits des jeux exploités par la Française des jeux (hors paris sportifs).....	59 000 000
1786	Prélèvements sur le produit des jeux dans les casinos .....	11 018 000
1787	Prélèvement sur le produit brut des paris hippiques .....	-5 352 000
1788	Prélèvement sur les paris sportifs.....	102 674 000
1789	Prélèvement sur les jeux de cercle en ligne.....	-601 000
1797	Taxe sur les transactions financières .....	109 000 000
1798	Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (affectation temporaire à l'État en 2010).....	100 000
1799	Autres taxes .....	-83 554 000
	<b>2. Recettes non fiscales</b>	
	<b>21. Dividendes et recettes assimilées</b>	<b>405 994 000</b>
2110	Produits des participations de l'État dans des entreprises financières .....	192 541 000
2111	Contribution de la Caisse des dépôts et consignations représentative de l'impôt sur les sociétés .....	32 000 000
2116	Produits des participations de l'État dans des entreprises non financières et bénéfices des établissements publics non financiers .....	177 580 000
2199	Autres dividendes et recettes assimilées.....	3 873 000
	<b>22. Produits du domaine de l'État</b>	<b>-216 583 000</b>
2201	Revenus du domaine public non militaire.....	53 000 000
2202	Autres revenus du domaine public .....	-164 100 000
2203	Revenus du domaine privé .....	60 000 000
2204	Redevances d'usage des fréquences radioélectriques .....	-181 415 000
2209	Paiement par les administrations de leurs loyers budgétaires.....	15 000 000
2299	Autres revenus du Domaine .....	932 000

Texte de l'Assemblée nationale en première lecture

Texte du Sénat en première lecture

	<b>23. Produits de la vente de biens et services</b>	<b>307 653 000</b>
	Remboursement par l'Union européenne des frais d'assiette et de perception des impôts et taxes perçus au profit de son budget.....	-28 450 000
2301		
	Autres frais d'assiette et de recouvrement.....	25 464 000
2303		
	Rémunération des prestations assurées par les services du Trésor Public au titre de la collecte de l'épargne.....	10 640 000
2304		
	Produits de la vente de divers biens.....	-3 000
2305		
	Produits de la vente de divers services.....	-994 000
2306		
	Autres recettes diverses.....	300 996 000
2399		
	<b>24. Remboursements et intérêts des prêts, avances et autres immobilisations financières</b>	<b>42 161 000</b>
	Intérêts des prêts à des banques et à des États étrangers.....	-78 095 000
2401		
	Intérêts des prêts du fonds de développement économique et social.....	-1 400 000
2402		
	Intérêts des avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics.....	-7 000 000
2403		
	Intérêts des autres prêts et avances.....	-14 531 000
2409		
	Avances remboursables sous conditions consenties à l'aviation civile.....	90 330 000
2411		
	Autres avances remboursables sous conditions.....	-333 000
2412		
	Reversement au titre des créances garanties par l'État.....	-426 000
2413		
	Autres remboursements d'avances, de prêts et d'autres créances immobilisées.....	53 616 000
2499		
	<b>25. Amendes, sanctions, pénalités et frais de poursuites</b>	<b>6 895 000</b>
	Produits des amendes prononcées par les autorités de la concurrence.....	-300 000 000
2502		
	Produits des amendes prononcées par les autres autorités administratives indépendantes.....	31 130 000
2503		
	Recouvrements poursuivis à l'initiative de l'agence judiciaire de l'État.....	-4 135 000
2504		
	Produit des autres amendes et condamnations pécuniaires.....	292 087 000
2505		

Texte de l'Assemblée nationale en première lecture

Texte du Sénat en première lecture

2510	Frais de poursuite .....	385 000
2511	Frais de justice et d'instance.....	-1 930 000
2512	Intérêts moratoires .....	91 000
2513	Pénalités.....	-10 733 000
	<b>26. Divers</b>	<b>-168 693 000</b>
2601	Reversements de Natixis .....	-1 000 000
	Reversements au titre des procédures de soutien financier au commerce	
2602	extérieur.....	-319 650 000
	Prélèvements sur les fonds d'épargne gérés par la Caisse	
2603	des Dépôts et Consignations.....	75 000 000
	Divers produits de la rémunération de la garantie de	
2604	l'État .....	77 000 000
	Produits des chancelleries	
2611	diplomatiques et consulaires.....	17 039 000
	Redevances et divers produits pour frais de contrôle et de	
2612	gestion .....	-945 000
	Prélèvement effectué sur les salaires des conservateurs des	
2613	hypothèques.....	1 000
	Prélèvements effectués dans le	
2614	cadre de la directive épargne	
	Commissions et frais de trésorerie perçus par l'État dans le cadre de son activité	
2615	régaliennne .....	174 000
2616	Frais d'inscription.....	-818 000
	Recouvrement des indemnités versées par l'État au titre des expulsions	
2617	locatives.....	-729 000
	Remboursement des frais de	
2618	scolarité et accessoires .....	1 000
2620	Récupération d'indus.....	-25 314 000
	Recouvrements après	
2621	admission en non-valeur.....	-7 402 000
	Divers versements de l'Union	
2622	européenne.....	-4 105 000
	Reversements de fonds sur les dépenses des ministères ne donnant pas lieu à	
2623	rétablissement de crédits.....	11 289 000
	Intérêts divers (hors	
2624	immobilisations financières).....	7 941 000
	Recettes diverses en	
2625	provenance de l'étranger .....	26 000
	Remboursement de certaines exonérations de taxe foncière sur les propriétés non bâties (art. 109 de la loi de finances	
2626	pour 1992) .....	-21 000
2697	Recettes accidentelles .....	60 793 000
2698	Produits divers.....	167 000
2699	Autres produits divers.....	-49 846 000

Texte de l'Assemblée nationale en première lecture

Texte du Sénat en première lecture

<b>3. Prélèvements sur les recettes de l'État</b>		
<b>31. Prélèvements sur les recettes de l'État au profit des collectivités territoriales</b>		<b>-213 216 000</b>
	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la dotation globale de fonctionnement.....	-1 000 000
3101	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la dotation spéciale pour le logement des instituteurs .....	-1 097 000
3103	Dotations de compensation des pertes de bases de la taxe professionnelle et de redevance des mines des communes et de leurs groupements .....	-53 029 000
3104	Prélèvement sur les recettes de l'État au profit du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) .....	-281 512 000
3106	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la compensation d'exonérations relatives à la fiscalité locale.....	1 460 000
3107	Dotations de compensation de la réforme de la taxe professionnelle.....	116 787 000
3122	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la compensation des pertes de recettes liées au relèvement du seuil d'assujettissement des entreprises au versement transport.....	5 175 000
3135	<b>32. Prélèvement sur les recettes de l'État au profit de l'Union européenne</b>	<b>738 000 000</b>
	Prélèvement sur les recettes de l'État au profit du budget de l'Union européenne .....	738 000 000
3201	<b>4. Fonds de concours</b>	
	Évaluation des fonds de concours.....	250 000 000

Récapitulation des recettes du budget général

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2018
	<b>1. Recettes fiscales</b>	<b>11 371 406 000</b>
11	Impôt sur le revenu .....	727 248 000
12	Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles ....	259 244 000
13	Impôt sur les sociétés.....	3 060 340 000
14	Autres impôts directs et taxes assimilées.....	1 077 921 000

Texte de l'Assemblée nationale en première lecture

Texte du Sénat en première lecture

	Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques .....	309 549 000
15	Taxe sur la valeur ajoutée .....	3 255 071 000
16	Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes.....	2 682 033 000
17	<b>2. Recettes non fiscales</b>	<b>377 427 000</b>
	Dividendes et recettes assimilées.....	405 994 000
21	Produits du domaine de l'État .....	-216 583 000
22	Produits de la vente de biens et services.....	307 653 000
23	Remboursements et intérêts des prêts, avances et autres immobilisations financières .....	42 161 000
24	Amendes, sanctions, pénalités et frais de poursuites.....	6 895 000
25	Divers.....	-168 693 000
26	<b>3. Prélèvements sur les recettes de l'État</b>	<b>524 784 000</b>
	Prélèvements sur les recettes de l'État au profit des collectivités territoriales.....	-213 216 000
31	Prélèvement sur les recettes de l'État au profit de l'Union européenne.....	738 000 000
32	Total des recettes, nettes des prélèvements (1 + 2 - 3).....	<b>11 224 049 000</b>
	<b>4. Fonds de concours</b>	<b>250 000 000</b>
	Évaluation des fonds de concours.....	250 000 000

II. – Comptes d'affectation spéciale

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2018
	<b>Aides à l'acquisition de véhicules propres</b>	<b>77 418 712</b>
	Produit de la taxe additionnelle à la taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules .....	77 418 712
01	<b>Contrôle de la circulation et du stationnement routiers</b>	<b>-38 223 220</b>
	<b>Section : Contrôle automatisé</b>	<b>-38 223 220</b>
	Amendes perçues par la voie du système de contrôle-sanction automatisé.....	-38 223 220
01		

Texte de l'Assemblée nationale en première lecture

Texte du Sénat en première lecture

	<b>Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale</b>	<b>17 000 000</b>
01	Contribution des gestionnaires de réseaux publics de distribution.....	17 000 000
	<b>Financement national du développement et de la modernisation de l'apprentissage</b>	<b>57 205 548</b>
01	Fraction du quota de la taxe d'apprentissage .....	57 205 548
	<b>Gestion du patrimoine immobilier de l'État</b>	<b>-171 700 000</b>
01	Produits des cessions immobilières .....	-171 700 000
	<b>Participations financières de l'État</b>	<b>1 500 000 000</b>
	Produit des cessions, par l'État, de titres, parts ou droits de sociétés détenus directement.....	0
01		1 500 000 000
	<b>Pensions</b>	<b>-509 434 313</b>
	<b>Section : Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité</b>	<b>-515 674 919</b>
01	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension .....	-48 591 667
02	Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension.....	-383 080
03	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension.....	-19 248 098
04	Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension.....	-2 245 481
05	Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste).....	-3 074 664

**Texte de l'Assemblée nationale en première lecture**

**Texte du Sénat en première lecture**

06	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de France Télécom et agents détachés à France Télécom.....	1 217 867
07	Personnels civils : retenues pour pensions : primes et indemnités ouvrant droit à pension.....	2 859 877
08	Personnels civils : retenues pour pensions : validation des services auxiliaires : part agent : retenues rétroactives, versements du régime général, des autres régimes de base et de l'IRCANTEC.....	12 200 000
09	Personnels civils : retenues pour pensions : rachat des années d'études.....	600 000
10	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État : surcotisations salariales du temps partiel et des cessations progressives d'activité.....	-774 182
11	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés hors l'État : surcotisations salariales du temps partiel et des cessations progressives d'activité.....	5 766 756
12	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de La Poste et agents détachés à La Poste.....	-11 527 724
14	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres et détachés des budgets annexes.....	-863 276
21	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension (hors allocation temporaire d'invalidité).....	-124 566 622
22	Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors allocation temporaire d'invalidité).....	-2 499 934

Texte de l'Assemblée nationale en première lecture

Texte du Sénat en première lecture

	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un	
23	emploi conduisant à pension.....	-139 945 980
	Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension.....	11 692 777
24		
	Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste) .....	-17 100 094
25		
	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de France Télécom et agents détachés à France Télécom.....	-7 774 223
26		
	Personnels civils : contributions des employeurs : primes et indemnités ouvrant droit à pension.....	15 728 563
27		
	Personnels civils : contributions des employeurs : validation des services auxiliaires : part employeur : complément patronal, versements du régime général, des autres régimes de base et de l'IRCANTEC .....	24 000 000
28		
	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de La Poste et agents détachés à La Poste.....	-86 630 740
32		
	Personnels civils : contributions des employeurs : allocation temporaire d'invalidité.....	-901 382
33		
	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres et détachés des budgets annexes .....	-221 513
34		
	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension.....	-22 891 554
41		
	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension.....	-5 951
42		

**Texte de l'Assemblée nationale en première lecture**

**Texte du Sénat en première lecture**

43	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension.....	45 994
44	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension.....	35 480
45	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste).....	179 530
47	Personnels militaires : retenues pour pensions : primes et indemnités ouvrant droit à pension.....	-1 516 794
49	Personnels militaires : retenues pour pensions : rachat des années d'études.....	-200 000
51	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension.....	-133 523 389
52	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension.....	-151 911
53	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension.....	-449 313
54	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension.....	-25 683
55	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste).....	429 392

Texte de l'Assemblée nationale en première lecture

Texte du Sénat en première lecture

	Personnels militaires :	
	contributions des employeurs :	
	primes et indemnités ouvrant	
57	droit à pension.....	-135 953
	Recettes diverses	
	(administration centrale) :	
	Caisse nationale de retraite des	
	agents des collectivités locales	
	: transfert au titre de	
	l'article 59 de la loi n° 2009-	
	1673 du 30 décembre 2009 de	
61	finances pour 2010.....	12 018 053
	Recettes diverses	
	(administration centrale) :	
	versement du Fonds de	
	solidarité vieillesse au titre de	
	la majoration du minimum	
63	vieillesse : personnels civils.....	200 000
	Recettes diverses	
	(administration centrale) :	
	compensation démographique	
	généralisée : personnels civils	
65	et militaires	22 000 000
	Recettes diverses :	
	récupération des indus sur	
67	pensions : personnels civils.....	-499 498
	Recettes diverses :	
	récupération des indus sur	
68	pensions : personnels militaires ..	499 498
69	Autres recettes diverses .....	600 000
	<b>Section : Ouvriers des</b>	
	<b>établissements industriels de</b>	
	<b>l'État</b>	<b>13 400 606</b>
	Cotisations salariales et	
71	patronales .....	26 730 987
	Contribution au Fonds spécial	
	des pensions des ouvriers des	
	établissements industriels de	
	l'État et au Fonds des rentes	
	d'accident du travail des	
	ouvriers civils des	
72	établissements militaires .....	-10 878 720
	Compensations inter-régimes	
73	généralisée et spécifique .....	-2 000 000
74	Recettes diverses .....	-353 262
	Autres financements : Fonds de	
	solidarité vieillesse, Fonds de	
	solidarité invalidité et	
75	cotisations rétroactives.....	-98 399
	<b>Section : Pensions militaires</b>	
	<b>d'invalidité et des victimes de</b>	
	<b>guerre et autres pensions</b>	<b>-7 160 000</b>
	Financement de la retraite du	
	combattant : participation du	
81	budget général.....	-1 300 000
	Financement du traitement de	
	membres de la Légion	
	d'honneur : participation du	
83	budget général.....	-10 172

Texte de l'Assemblée nationale en première lecture

Texte du Sénat en première lecture

	Financement du traitement de membres de la Légion d'honneur : autres moyens .....	618
84	Financement du traitement de personnes décorées de la Médaille militaire :	
85	participation du budget général...	9 554
	Financement des pensions militaires d'invalidité :	
87	participation du budget général...	-7 643 470
	Financement des pensions militaires d'invalidité : autres moyens.....	-356 530
88	Financement des pensions d'Alsace-Lorraine :	
89	participation du budget général...	-310 181
	Financement des pensions d'Alsace-Lorraine : autres moyens.....	50 181
90	Financement des allocations de reconnaissance des anciens supplétifs : participation du budget général.....	2 030 000
91	Financement des pensions des sapeurs-pompiers et anciens agents de la défense passive victimes d'accident :	
93	participation du budget général...	400 000
	Financement des pensions de l'ORTF : participation du budget général.....	-30 000
94	<b>Transition énergétique</b>	<b>-594 646 167</b>
	Fraction de la taxe intérieure sur les produits énergétiques prévue à l'article 265 du code des douanes.....	-577 646 167
04	Revenus tirés de la mise aux enchères des garanties d'origine.....	-17 000 000
06		-
		<b>2 662 379 44</b>
	<b>Total.....</b>	<b>0</b>

III. – Comptes de concours financiers

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	(En euros)
		Révision des évaluations pour 2018
	Prêts à des États étrangers	800 000 000
	Section : Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers	800 000 000

Texte de l'Assemblée nationale en première lecture

Texte du Sénat en première lecture

	Remboursement de prêts octroyés par l'Agence française de développement.....	800 000 000
03	<b>Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés</b>	<b>8 860 000</b>
	<b>Section : Prêts pour le développement économique et social</b>	<b>8 860 000</b>
06	Prêts pour le développement économique et social.....	8 860 000
	<b>Total.....</b>	<b>808 860 000</b>

ÉTAT B

(ARTICLE 5 DU PROJET DE LOI)

Répartition des crédits pour 2018 ouverts et annulés, par mission et programme, au titre du budget général

BUDGET GÉNÉRAL

(En euros)

Mission / Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
<b>Action extérieure de l'État</b>	<b>20 601 193</b>	<b>20 601 193</b>	<b>76 167 851</b>	<b>77 941 620</b>
Action de la France en Europe et dans le monde.....	20 601 193	20 601 193	55 218 994	56 591 005
.....	20 601 193	20 601 193		
Diplomatie culturelle et d'influence.....			9 596 901	9 596 901
Français à l'étranger et affaires consulaires.			11 351 956	11 753 714
<b>Administration générale et territoriale de l'État</b>			<b>22 065 023</b>	<b>24 161 723</b>
Administration territoriale.....			6 480 943	6 628 605
.....			5 399 196	5 399 196
Vie politique, culturelle et associative.....			1 970 722	3 150 639
.....			393 950	393 950
Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur.....			13 613 358	14 382 479
.....			11 473 502	11 473 502
<b>Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales</b>			<b>25 149 934</b>	<b>26 376 669</b>
Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture.....			13 491 528	14 740 528

Texte de l'Assemblée nationale en première lecture			Texte du Sénat en première lecture	
Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation .....			8 143 312	7 968 961
.....			756 560	756 560
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture .....			3 515 094	3 667 180
<b>Aide publique au développement</b>	<b>430 390 163</b>	<b>6 602 180</b>	<b>36 778 954</b>	<b>37 332 687</b>
Aide économique et financière au développement .....	423 787 983			4 016 082
Solidarité à l'égard des pays en développement .....	6 602 180	6 602 180	36 778 954	33 316 605
.....	6 602 180	6 602 180		
<b>Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation</b>			<b>22 505 057</b>	<b>22 505 057</b>
Liens entre la Nation et son armée .....			1 280 430	1 280 430
Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant .....			21 224 627	21 224 627
<b>Cohésion des territoires</b>	<b>150 238 007</b>	<b>150 238 007</b>	<b>31 830 614</b>	<b>29 600 073</b>
Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables .....	60 238 007	60 238 007		
Aide à l'accès au logement	90 000 000	90 000 000		
Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat .....			13 242 339	9 442 339
Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire .....			5 238 279	7 005 738
.....			89 063	89 063
Interventions territoriales de l'État .....			1 017 254	819 254
Politique de la ville .....			12 332 742	12 332 742
.....			73 025	73 025
<b>Conseil et contrôle de l'État</b>			<b>595 941</b>	<b>595 941</b>
Conseil économique, social et environnemental. .....			159 340	159 340
.....			159 340	159 340
Cour des comptes et autres juridictions financières .....			423 625	423 625
.....			423 625	423 625
Haut Conseil des finances publiques.. .....			12 976	12 976
.....			12 976	12 976
<b>Culture</b>	<b>20 100 000</b>	<b>20 100 000</b>	<b>97 894 531</b>	<b>40 651 377</b>
Création .....	20 100 000	20 100 000		

Texte de l'Assemblée nationale en première lecture			
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture.....			97 894 531 40 651 377
<b>Défense</b>	<b>404 190 031</b>	<b>404 190 031</b>	<b>404 190 031</b>
Environnement et prospective de la politique de défense.....			20 000 000 20 000 000
Préparation et emploi des forces ...	404 190 031	404 190 031	
Soutien de la politique de la défense			65 000 000 65 000 000
Équipement des forces.....			319 190 031 319 190 031
<b>Direction de l'action du Gouvernement</b>	<b>7 674 723</b>	<b>3 175 290</b>	<b>24 373 002</b>
Coordination du travail gouvernemental.....	7 674 723	3 175 290	2 143 273 2 143 273
Protection des droits et libertés			519 207 519 207
Moyens mutualisés des administrations déconcentrées.....			21 710 522 17 044 290
<b>Écologie, développement et mobilité durables</b>	<b>99 487 752</b>	<b>85 501 645</b>	<b>151 115 598</b>
Infrastructures et services de transports.....			91 931 538 89 904 419
Affaires maritimes..			2 299 066 2 299 066
Paysages, eau et biodiversité.....			4 421 830 4 421 830
Expertise, information géographique et météorologie.....			5 511 206 5 481 018
Prévention des risques.....			41 727 252 41 420 352
Énergie, climat et après-mines.....	25 501 645	85 501 645	
Service public de l'énergie.....	73 986 107		50 057 438
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables.....			5 224 706 6 514 326
<b>Économie</b>			<b>57 189 054</b>
Développement des entreprises et régulations.....			43 376 545 37 245 332
Plan 'France Très haut débit'			1 267 878 1 267 878
Statistiques et études économiques.....			10 900 000 10 900 000
<b>Engagements financiers de l'État</b>	<b>453 000 000</b>	<b>453 000 000</b>	<b>46 811 029</b>
			52 328 532

**Texte du Sénat en première lecture**

Texte de l'Assemblée nationale en première lecture		Texte du Sénat en première lecture	
Charge de la dette et trésorerie de l'État (crédits évaluatifs).....	453 000 000	453 000 000	
Épargne.....		46 811 029	46 811 029
Fonds de soutien relatif aux prêts et contrats financiers structurés à risque...			5 517 503
<b>Enseignement scolaire</b>	<b>205 377 821</b>	<b>205 377 821</b>	<b>59 732 718</b>
Enseignement scolaire public du premier degré .....		2 370 000	2 370 000
Enseignement scolaire public du second degré.....	163 296 194	163 296 194	5 846 547
.....	<i>163 296 194</i>	<i>163 296 194</i>	
Vie de l'élève .....	23 061 482	23 061 482	16 568 194
.....	<i>23 061 482</i>	<i>23 061 482</i>	
Enseignement privé du premier et du second degrés ....	19 020 145	19 020 145	5 229 193
.....	<i>19 020 145</i>	<i>19 020 145</i>	
Soutien de la politique de l'éducation nationale .....		23 396 200	21 281 881
Enseignement technique agricole .....		6 322 584	6 746 949
.....		<i>2 060 688</i>	<i>2 060 688</i>
<b>Gestion des finances publiques et des ressources humaines</b>		<b>125 859 683</b>	<b>90 000 000</b>
Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local .....		60 537 301	45 836 963
.....		<i>12 506 809</i>	<i>12 506 809</i>
Conduite et pilotage des politiques économiques et financières .....		30 275 502	14 852 981
Facilitation et sécurisation des échanges .....		28 677 103	23 492 557
.....		<i>1 274 729</i>	<i>1 274 729</i>
Fonction publique .....		6 369 777	5 817 499
.....		<i>201 190</i>	<i>201 190</i>
<b>Immigration, asile et intégration</b>	<b>86 595 354</b>	<b>83 729 960</b>	<b>6 973 835</b>
Immigration et asile.....	86 595 354	83 729 960	
Intégration et accès à la nationalité française .....		6 973 835	6 972 652
<b>Investissements d'avenir</b>	<b>250 000 000</b>	<b>33 500 000</b>	<b>216 500 000</b>
Valorisation de la recherche .....	250 000 000		
Accélération de la modernisation des entreprises .....		33 500 000	216 500 000
<b>Justice</b>		<b>67 169 066</b>	<b>60 749 732</b>
Justice judiciaire.....		16 166 263	1 300 326

Texte du Sénat en première lecture

Texte de l'Assemblée nationale en première lecture		Texte du Sénat en première lecture		
.....			1 300 326	1 300 326
Administration pénitentiaire		18 806 062		32 875 826
Protection judiciaire de la jeunesse .....		15 237 322		11 863 653
.....		1 853 983		1 853 983
Accès au droit et à la justice		8 245 260		8 245 260
Conduite et pilotage de la politique de la justice .....		8 429 212		6 172 025
.....		670 110		670 110
Conseil supérieur de la magistrature ...		284 947		292 642
.....		230 945		230 945
<b>Médias, livre et industries culturelles</b>		<b>13 612 471</b>		<b>9 572 924</b>
Presse et médias .....		5 739 208		5 739 208
Livre et industries culturelles .....		7 873 263		3 833 716
<b>Outre-mer</b>	<b>133 620 481</b>	<b>111 497 226</b>		
Emploi outre-mer ...	100 030 146	78 050 913		
Conditions de vie outre-mer .....	33 590 335	33 446 313		
<b>Recherche et enseignement supérieur</b>	<b>20 120 101</b>	<b>20 120 101</b>	<b>224 779 152</b>	<b>224 494 851</b>
Formations supérieures et recherche universitaire .....	20 120 101	20 120 101	47 471 655	45 636 311
.....	20 120 101	20 120 101		
Vie étudiante .....			56 382 763	56 382 763
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires ...			71 234 893	72 612 480
Recherche spatiale..			20 439 174	20 439 174
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables .....			14 114 094	14 264 094
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle .....			3 479 436	3 479 436
.....			544 186	544 186
Recherche duale (civile et militaire) .			4 838 511	4 838 511
Recherche culturelle et culture scientifique .....			1 968 125	1 965 699
Enseignement supérieur et recherche agricoles.			4 850 501	4 876 383
<b>Régimes sociaux et de retraite</b>	<b>115 510 772</b>	<b>115 510 772</b>		
Régimes sociaux et de retraite des transports terrestres .....	115 510 772	115 510 772		

Texte du Sénat en première lecture

Texte de l'Assemblée nationale en première lecture		Texte du Sénat en première lecture	
<b>Relations avec les collectivités territoriales</b>	<b>165 000 000</b>	<b>112 618 024</b>	<b>2 024 939</b>
Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements ..	115 000 000	112 618 024	
Concours spécifiques et administration .....	50 000 000		2 024 939
<b>Remboursements et dégrèvements</b>	<b>4 647 604 000</b>	<b>4 647 604 000</b>	
Remboursements et dégrèvements d'impôts d'État (crédits évaluatifs) ..	3 894 604 000	3 894 604 000	
Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs) ..	753 000 000	753 000 000	
<b>Santé</b>	<b>11 643 907</b>	<b>11 643 907</b>	<b>12 116 058</b>
Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins .....			12 116 058
Protection maladie ..	11 643 907	11 643 907	
<b>Sécurités</b>	<b>31 554 630</b>	<b>31 554 630</b>	<b>135 502 282</b>
Police nationale .....	31 554 630	31 554 630	43 769 993
.....	<i>31 554 630</i>	<i>31 554 630</i>	
Gendarmerie nationale .....			48 071 544
Sécurité et éducation routières ..			1 194 877
Sécurité civile .....			42 465 868
.....			<i>5 718 188</i>
<b>Solidarité, insertion et égalité des chances</b>	<b>260 473 649</b>	<b>261 453 766</b>	<b>12 915 664</b>
Inclusion sociale et protection des personnes .....	260 473 649	261 453 766	
Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative .....			12 915 664
.....			<i>2 626 061</i>
<b>Sport, jeunesse et vie associative</b>			<b>1 740 000</b>
Sport .....			1 740 000
<b>Travail et emploi</b>	<b>173 194 781</b>	<b>13 491 958</b>	<b>491 728 457</b>
Accès et retour à l'emploi .....			358 554 245
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi .....	173 194 781		116 995 552
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail .....			9 648 576
Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail .....			3 843 382

Texte du Sénat en première lecture

**Texte de l'Assemblée nationale en première lecture**

**Texte du Sénat en première lecture**

.....		2 169 159	2 169 159
<b>Total.....</b>	<b>7 686 377 365</b>	<b>6 778 018 553</b>	<b>1 887 059 506</b>

**ÉTAT C**  
**(ARTICLE 6 DU PROJET DE LOI)**  
*Répartition des crédits pour 2018 ouverts et annulés, par mission et programme, au titre des budgets annexes*

*BUDGETS ANNEXES*

*(En euros)*

Mission / Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
<b>Contrôle et exploitation aériens</b>	<b>15 925 463</b>	<b>15 925 463</b>	<b>15 925 463</b>	<b>15 925 463</b>
Soutien aux prestations de l'aviation civile .....			15 925 463	15 925 463
.....			9 290 601	9 290 601
Navigation aérienne.....	15 925 463	15 925 463		
<b>Publications officielles et information administrative</b>			<b>17 286 044</b>	<b>16 483 560</b>
Édition et diffusion .....			12 776 435	13 239 911
Pilotage et ressources humaines .....			4 509 609	3 243 649
.....			1 609 382	1 609 382
<b>Total .....</b>	<b>15 925 463</b>	<b>15 925 463</b>	<b>33 211 507</b>	<b>32 409 023</b>

**ÉTAT D**  
**(ARTICLE 7 DU PROJET DE LOI)**  
*Répartition des crédits pour 2018 ouverts et annulés, par mission et programme, au titre des comptes spéciaux*

**I. – COMPTES D'AFFECTATION SPÉCIALE**

*(En euros)*

Mission / Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Aides à l'acquisition de véhicules propres	77 418 712	77 418 712		

Texte de l'Assemblée nationale en première lecture

Texte du Sénat en première lecture

Contribution au financement de l'attribution d'aides au retrait de véhicules polluants.....	77 418 712	77 418 712		
<b>Contrôle de la circulation et du stationnement routiers</b>				<b>38 237 890</b>
Structures et dispositifs de sécurité routière.....				38 237 890
<b>Financement national du développement et de la modernisation de l'apprentissage</b>	<b>56 848 665</b>	<b>54 480 452</b>		
Correction financière des disparités régionales de taxe d'apprentissage et incitations au développement de l'apprentissage.....	56 848 665	54 480 452		
<b>Transition énergétique</b>			<b>594 646 167</b>	<b>594 646 167</b>
Soutien à la transition énergétique ....			594 646 167	594 646 167
<b>Total .....</b>	<b>134 267 377</b>	<b>131 899 164</b>	<b>594 646 167</b>	<b>632 884 057</b>

II. – COMPTES DE CONCOURS FINANCIERS

(En euros)

Mission / Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics			110 000 000	110 000 000
Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics .....			110 000 000	110 000 000
<b>Prêts à des États étrangers</b>			<b>664 800 000</b>	<b>381 900 000</b>

**Texte de l'Assemblée nationale en première lecture**

**Texte du Sénat en première lecture**

<p>Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France.....</p>	<p>400 000 000</p>	<p>117 100 000</p>
<p>Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France.....</p>	<p>264 800 000</p>	<p>264 800 000</p>
<p><b>Total.....</b></p>	<p><b>774 800 000</b></p>	<p><b>491 900 000</b></p>